



Table des responsables de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle des commissions scolaires du Québec

Également dans ce numéro

Le développement des services éducatifs complémentaires dans un centre d'éducation des adultes

Paroles d'orthopédagogue à l'éducation des adultes!

Vers une intégration des outils technologiques en soutien à l'apprentissage et à l'évaluation

Réinventez le présent et préparer l'avenir en participant au colloque de la TRÉAQFP

Votre Coup d'œil sur la formation de base

Les membres du comité en formation de base de la Table des responsables de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle des commissions scolaires du Québec (TRÉAQFP) vous présentent cette édition spéciale du bulletin « **Coup d'œil sur la formation de base** » sur les services éducatifs complémentaires en formation générale des adultes. Ce numéro brosse un tableau de structures et de modèles de services mis en place pour venir en aide aux élèves en difficulté.

Bonne lecture!

Diane Pouliot, pour le comité de formation de base de la TRÉAQFP
Tél. : 450 616-0565

Tout ce que vous désirez savoir sans jamais oser le demander sur l'accompagnement et le soutien des élèves ayant des besoins particuliers

L'une des orientations de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue consiste à lever les obstacles de l'accessibilité et à la persévérance. Or, cette orientation constitue la pierre d'assise de l'amélioration des services éducatifs complémentaires offerts dans les centres d'éducation des adultes¹.

Depuis plusieurs années, de nouveaux besoins ont émergé dans les centres d'éducation des adultes. La moyenne d'âge des élèves a connu une baisse importante. Les recherches tendent à démontrer que les jeunes choisissent l'éducation des adultes souvent par manque de motivation à suivre des études dans un cadre classique ou à cause de leurs difficultés d'ordre scolaire ou comportementale. Ajoutez à ce portrait que jusqu'à 60 % des jeunes inscrits à la formation générale des adultes auraient déjà reçu un « code » d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) au secteur jeune² et vous comprenez main-

tenant pourquoi le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) a entrepris en 2006-2007 des travaux sur les services éducatifs complémentaires à l'éducation des adultes. Les commissions scolaires accordent donc une attention particulière aux élèves adultes qui ont des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage. Elles mettent également en place certaines conditions favorables qui encouragent le sentiment d'appartenance chez les jeunes adultes. Pour lire le texte intégral, [cliquez ici](#).

¹ Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue, Gouvernement du Québec, 2002, p. 6

² Nadia Rousseau et Karen Tétrault, UQTR - *L'éducation des adultes chez les 16 à 18 ans. La volonté de réussir l'école...et la vie* : Échantillon : cinq commissions scolaires de la Mauricie, du Centre-du-Québec et de l'Estrie; 165 répondants au questionnaire et 45 répondants aux entrevues.

Quand on place les besoins des élèves au cœur de nos interventions



Marie Dallaire

UN RÉFÉRENTIEL SUR LES SERVICES COMPLÉMENTAIRES : UNE FAÇON DE S'Y RETROUVER!

À fin d'offrir des moyens pour surmonter les déficits d'apprentissage et de comportement des élèves de la formation générale des jeunes et des adultes, la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord a organisé ses services de façon à ce que les enseignants interviennent directement sur les difficultés rencontrées par leurs élèves. Tout comme plusieurs centres de formation du réseau, les centres de la Commission scolaire comptent des conseillers pédagogiques, des conseillers en orientation ainsi que des ressources d'accompagnement (psycho-éducateur ou travailleur social). Rien de nouveau direz-vous! La Commission scolaire a aussi engagé une orthopédagogue pour la formation générale des adultes et la formation professionnelle. Cette ressource travaille à guider les enseignants vers des pistes de solutions. Comment? Notamment, en faisant connaître le contenu d'un référentiel créé en collégialité avec le secteur jeune. Ce référentiel vise à soutenir les intervenants quant à l'arrivée croissante d'élèves ayant des besoins particuliers. Votre **Coup d'œil sur la formation de base** vous le présente. Mmes Marie Dallaire et Annie Trudeau, respectivement coordonnatrice en adaptation scolaire et services complémentaires et orthopédagogue à la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, nous en parlent. Pour lire le texte intégral, [cliquez ici](#).

La réussite éducative passe par la mobilisation de toute une équipe

LE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES ÉDUCATIFS COMPLÉMENTAIRES DANS UN CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES

À l'instar de quelques centres d'éducation des adultes, le Centre LeMoyné-d'Iberville à Longueuil assure des services éducatifs complémentaires adaptés à sa population scolaire en misant sur la collaboration de ses enseignants ainsi que de tous les acteurs du centre et de la communauté. C'est donc sous le signe de la mobilisation de l'équipe que le Centre entreprend la phase 2 de l'implantation de ses services complémentaires. Soulignons d'abord que l'équipe d'intervenants, qui assure les services éducatifs complémentaires, est formée de deux orthopédagogues (dont une à temps partiel), une ressource andragogique, une autre en psychoéducation (à mi-temps), une animatrice de vie étudiante à plein temps et deux intervenantes de service social financées par Emploi-Québec. Depuis 2009-2010, le Centre a traité 303 dossiers d'élèves en difficultés inscrits en formation de base



De gauche à droite : Marie-Noëlle Robidas, animatrice à la vie étudiante, Guylaine Boisvert, orthopédagogue, Christine Landry, intervenante en service social, Annie Dupuis, psychoéducatrice, et Johane Belleau, ressource andragogique, accompagnée par Lili.

Étaient absentes : Sylvie Sabourin, orthopédagogue et Katherine Loïselle, intervenante en service social.

Du CLSC : Danielle Duhaime, infirmière, et Anne-Marie Bouchard, travailleuse sociale.

commune (FBC) et en formation de base diversifiée (FBD). Mais une visite au Centre permet de constater sa marque de commerce : la direction, en collaboration avec l'ensemble de son personnel, a réussi à créer un milieu de vie et un climat d'apprentissage stimulants. **Coup**

d'œil sur la formation de base s'est entretenu avec la directrice du Centre, Mme Rachel Leclair, et le coordonnateur de l'éducation des adultes à la Commission scolaire Marie-Victorin, M. Daniel Drouin. Pour lire le texte intégral, [cliquez ici](#).



Paroles d'orthopédagogue à l'éducation des adultes

C'est en l'an 2000 que Nathalie Matos réoriente sa carrière comme orthopédagogue en formation professionnelle à la Commission scolaire des Bois-Francis. Quelques années plus tard, elle partage son temps et sa vivacité entre la formation professionnelle et la formation générale des adultes. Avec l'aide de l'équipe centre, elle intervient auprès des élèves présentant des troubles d'apprentissage. Pour Mme Matos et les membres de son équipe, les personnes qui manifestent un trouble d'apprentissage peuvent apprendre et obtenir un diplôme. Elles doivent cependant bénéficier d'aide, de mesures adaptatives. Et en 2012, elles ont dorénavant le droit d'utiliser des outils d'aides technologiques performants.

Coup d'œil sur la formation de base s'est entretenu avec Nathalie Matos de son travail et aussi de sa vision des services d'orthopédagogie en formation générale des adultes. Pour lire le texte intégral, [cliquez ici](#).

Vers une intégration réussie des outils technologiques en soutien à l'apprentissage et à l'évaluation

Comme on le mentionne dans le Régime pédagogique de la formation générale des adultes, les centres d'éducation des adultes ont la responsabilité d'offrir, dans la limite de leurs ressources, des mesures de soutien adaptées aux élèves ayant des besoins particuliers. Par exemple, la direction d'un centre peut autoriser un élève présentant un trouble ou des manifestations d'un trouble d'apprentissage à utiliser un logiciel d'aide à l'écriture pour la passation de ses examens. Avec l'acquisition d'ordinateurs et de licences de logiciels, les commissions scolaires ont dû également mettre en place des mécanismes pour favoriser l'utilisation des outils technologiques en situation d'apprentissage et d'évaluation. L'outil technologique doit



révéler un caractère essentiel et permettre à l'élève en difficulté de développer, d'exercer et de démontrer sa compétence. Mais comment s'y retrouver? Le réseau de la formation générale des adultes de la Commission scolaire de Montréal a récemment entrepris toute une démarche, afin d'intégrer dans la pratique pédagogique l'utilisation d'outils technologiques d'aide à l'apprentissage pour les élèves avec des besoins particuliers. **Coup d'œil sur la formation de base** a discuté de ce sujet assez complexe avec Francis Girard, conseiller pédagogique TIC et Jacques Cossette, conseiller pédagogique en adaptation scolaire, tous deux de la Commission scolaire de Montréal. Pour lire le texte intégral [cliquez ici](#).

Réinventez le présent et préparez l'avenir en participant au colloque de la TRÉAQFP



Du 23 au 25 mai, la TRÉAQFP vous propose d'apporter une note finale enrichissante à l'année 2011-2012. Dans le cadre de notre colloque annuel, nous vous présentons une série d'ateliers tous aussi intéressants les uns que les autres. Des personnes-ressources vous entretiendront notamment des stratégies d'enseignement efficace pour favoriser la réussite scolaire des élèves, de la lecture au cœur du projet éducatif du centre en FGA et en FP, des services éducatifs complémentaires pour les élèves à besoins particuliers, d'approches d'insertion socioprofessionnelle, de l'utilisation des médias sociaux et d'outils technologiques en formation générale des adultes. Pour lire le texte intégral, [cliquez ici](#).